Numéro 27

La Plume

Décembre 2018

www.laplumedauphine.fr

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Actu Dau

- La procédure Égalité des chances : comment ça marche ?
- Interview Le Styliste

Dossier

- La vérité à l'épreuve de la liberté d'expression
- 8h30 sur le quai des amphis
- Halloween, mais où est donc passé ton doux silence de mort ?
- Dauphine, l'université choisit

International

Affaire Jamal Khashoggi : plus qu'un meurtre commandité, une crise diplomatique

Débat

Déjà tous condamnés ?

Sport

Dis-moi combien tu mises, je te dirai qui tu es

Culture

Le cinéma français : c'était mieux avant ? De la Nouvelle Vague à aujourd'hui

La Plume

Journal de l'Université Paris-Dauphine - bisemestriel gratuit

n° 27

Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16, France
Association loi 1901

Édito

C'est bien connu, les Français aiment critiquer, râler et se plaindre. À l'heure de l'apéro, en repas de famille, dans les manifs ou même sur les réseaux sociaux, toutes les occasions sont bonnes pour débattre, exprimer son opinion ou protester. Cette tradition remonte à très loin. La France est le berceau de la Révolution, d'Emile Zola et de son « J'accuse » ou encore de mai 68.

La liberté d'expression, droit fondamental à valeur constitutionnelle, est l'un des socles de notre démocratie. Bien sûr, comme le dit l'adage, notre liberté s'arrête où commence celle d'autrui. Mais cette liberté est-elle respectée par nos gouvernants ? Pouvons-nous nous exprimer en toute liberté, sans craindre la censure ou la vengeance de ceux qui nous dirigent ? Pouvons-nous tout dire sous couvert de la liberté d'expression ?

À échelle réduite, en tant que Dauphinois, pouvons-nous nous permettre de tweeter notre mécontentement vis-à-vis du fonctionnement d'un cours, des méthodes de correction ou du processus d'admission sans risquer notre place ? Détenons-nous vraiment les moyens de nous exprimer ? Serons-nous écoutés ? Notre avis sera-t-il pris en compte dans les décisions ?

Pour vous, La Plume s'est penchée sur le sujet et s'attaque à cette facette essentielle de la démocratie.

Élisa AIDAN, Rédactrice en chef

Directeur de publication : Louis Fonteneau
Rédactrice en chef : Elisa Aidan

Chefs de rubriques
Actu Dau : Clara Cerrato
Décryptage : Camille Garry
Débat : Marie David
Culture : Pierre-Antoine Flick
Sport : Guillaume Lalau
International : Robin Taillefer
Dossier : Paul Chevret

Mise en Page
Léo Dietsch, Eléonore Dubray, Fleur Karkegi, Lisa Laurence, Philippine Richer, Inès Te, Lara Voisin

Impression : Chevillon Imprimeur

— Conseil d'administration —
Président : Louis Fonteneau
Secrétaire Générale : Inès Te
Trésorier : Victor Chen
Rédactrice en chef : Elisa Aidan
Responsable technique, communication et création : Fleur Karkegi
Responsable vie associative et partenariats : Clara Cerrato

— L'équipe —

Élisa Aidan, Mélissandre Archimbaud, Jeanne Bessière, Léandre Bierré, Clara Cerrato, Victor Chen, Paul Chevret, Lorraine Chouteau, Youssef Chraibi, Marie David, Mickael de Sousa, Léo Dietsch, Eléonore Dubray, Pierre-Antoine Flick, Louis Fonteneau, Emma Garnaud, Camille Garry, Fleur Karkegi, Guillaume Lalau, Lisa Laurence, William Lee, Gabrielle Lévy, Philippine Richer, Julien Robin, Louis Roy, Anouk Solliez, Fatine Tahlil, Robin Taillefer, Inès Te, Romane Van Leeuwen, Iris Valet, Lara Voisin, Yannis Zitouni.

— Nos partenaires —

Dauphine Université Paris | PSL

SOMMAIRE

ACTU DAU - page 4

- La procédure Égalité des chances : comment ça marche ?
- Interview Le Styliste

DOSSIER - page 6

LIBERTÉ D'EXPRESSION

- La vérité à l'épreuve de la liberté d'expression
- 8h30 sur le quai des amphis
- Halloween, mais où est donc passé ton doux silence de mort ?
- Dauphine, l'université choisit

INTERNATIONAL - - - - - - - - - - - - - - - - page 10

- Affaire Jamal Khashoggi : plus qu'un meurtre commandité, une crise diplomatique

DÉBAT - page 12

- Déjà tous condamnés ?

SPORT - page 14

- Dis-moi combien tu mises, je te dirai qui tu es

CULTURE - page 15

- Le cinéma français : c'était mieux avant ? De la Nouvelle Vague à aujourd'hui

RETROUVEZ-NOUS !

La Plume

www.laplumedauphine.fr

contact : laplumedauphine@gmail.com

La Plume est un journal d'opinion et, à ce titre, n'est pas tenu de présenter des articles neutres et impartiaux. Le contenu de ce journal est indépendant de la direction de l'Université et des associations étudiantes. Les textes n'engagent que l'auteur et ne reflètent en aucun cas l'opinion de l'Université Paris-Dauphine, de PSL Research University ou des autres collaborateurs du journal. - ISSN 2260-9857

Textes et images tous droits réservés à La Plume.

La procédure Égalité des chances : comment ça marche ?

Depuis 2009, l'université Paris-Dauphine a mis en place la procédure Égalité des chances, qui permet à des jeunes de lycées en « zone sensible » d'accéder à des études supérieures prestigieuses.

Parmi la promotion 2017-2018, 10% des étudiants sont issus de la procédure Egalité des chances. Ce programme a permis en 2017 la sensibilisation de 1620 lycéens grâce à 1400 heures de cours de renforcement dispensés dans 35 lycées par 137 enseignants. Il mobilise près de 185 parrains et marraines auprès des étudiants tout au long de leur parcours à Dauphine. Cependant, peu de Dauphinois connaissent réellement le fonctionnement du programme.

La préparation des lycéens

Chaque semaine et tout au long de l'année de Terminale, les lycéens inscrits au programme suivent deux heures de cours supplémentaires en mathématiques, anglais, économie ou culture générale. Pour Nehla, étudiante en DEGEAD 1, ces cours lui ont permis « de voir une sorte de bande d'annonce » de ce qui l'attendait à Dauphine. De plus, ces cours de renforcement ont été bénéfiques puisqu'ils permettent de prendre de l'avance notamment en anglais et en mathématiques.

La sélection

Chaque élève du programme devait préparer deux dossiers : le dossier classique sur Boléro et le dossier pour la procédure EDC, composé de bulletins scolaires, appréciations de deux professeurs au choix et du Principal, CV, lettre de motivation... Au moment de la délibération, le dossier Boléro est d'abord examiné et si les notes sont au niveau, l'élève est admis automatiquement. En revanche, si celles-ci sont légèrement en-dessous du barème initial, les jurys peuvent le respecter moins strictement. Ainsi, un étudiant issu du programme peut tout aussi bien avoir été admis par la procédure classique. C'est pourquoi on ne parle pas de « discrimination positive » : on ne fait pas de « fleur » à ces lycéens car on leur demande d'avoir un certain niveau. Dans mon lycée, nous sommes cinq à avoir été admis et nos moyennes générales allaient de 16 à 17,5.

La rentrée

Un séminaire de pré-rentrée était organisé sur deux jours afin de nous préparer à cette année et de nous familiariser avec l'établissement. Nous avons donc pu visiter les lieux accompagnés d'étudiants plus âgés issus eux aussi d'EDC, qui nous ont fait part de leur parcours, de leurs impressions et de leurs conseils. Par groupe, nous avons réalisé un travail sur l'innovation dont le thème était : « imaginez votre boîte de nuit idéale ». Le vendredi a été consacré à des cours de mathématiques et de macroéconomie. La « vraie » rentrée, quant à elle, a été plus... déstabilisante. En effet, passer d'une classe à Montreuil dont la composition est très diversifiée autant socialement qu'ethniquement à un TD dans le XVIème arrondissement peut être surprenant.

Comment l'insertion se déroule-t-elle ?

Pour ma part, je me suis très rapidement intégrée et mélangée au reste de ma promotion sans jamais me sentir en décalage, tant au niveau des cours qu'au niveau des relations sociales. Pour Nehla et Sophonie, la rentrée s'est passée en douceur grâce au séminaire de pré-rentrée. Elles témoignent toutes les deux se sentir à leur place car elles considèrent que « toute personne ayant été acceptée à Dauphine ne l'est pas pour rien ». Cependant, elles avouent s'entourer d'étudiants essentiellement issus du programme : « Je ne me suis pas encore bien intégrée dans mon TD mais je pense que ce n'est qu'une question de temps » (Sophonie).

Une vraie diversité sociale ?

L'objectif de cette procédure est de diversifier les futures « élites de la Nation » en mélangeant des étudiants issus de milieux sociaux différents dans le but d'avoir « un recrutement plus juste et plus représentatif de la société ». Il est en effet primordial que ce principe soit appliqué aux filières d'excellence car selon moi, pour que tous les points de vue puissent être pris en compte, il faut que les différentes sensibilités de la société puissent s'exprimer et prendre des décisions fortes. Mais la procédure Égalité des chances apporte-t-elle réellement une diversité sociale à Dauphine ?

Avant toute chose, il faut savoir que le « critère social » n'est pas pris en compte, il n'y a évidemment pas écrit « milieu aisé » ou encore « milieu populaire » sur le dossier, donc la procédure peut permettre à n'importe quel lycéen d'un lycée classé comme « sensible » d'intégrer Dauphine. De nombreux étudiants issus du programme ont une situation proche d'étudiants ayant intégré l'université par la procédure classique. Bien que la diversité sociale ne soit pas aussi présente que ce que j'aurais souhaité, la procédure Égalité des chances en apporte tout de même. Et c'est ce que confirme Nehla quand je lui demande ce qu'elle pense du programme : « Une procédure utile qui permet à tout plein de personnes d'exprimer leur potentiel et de les aider à continuer à le faire ! » Sophonie est encore plus enthousiaste : « Ce programme permet de donner une chance aux étudiants venant de banlieue, c'est l'une des meilleures initiatives que j'ai pu rencontrer. Il prône la diversité sociale et grâce aux cours de renforcement, nous partons tous du même niveau. »

C'est donc sur ces paroles touchantes et optimistes que je vous laisse méditer sur l'importance de la diversité sociale dans les études supérieures et la société en général.

Anouk Solliez, DEGEAD 1

Interview Le Styliste

Start-up lancée en 2017 par deux anciens dauphinois, Annaelle Assaraf et Samuel Sadoun, Le Styliste cherche à simplifier la vie des adeptes du shopping en ligne en leur proposant, grâce à de puissants algorithmes, des articles adaptés à leurs envies et à leur budget.

Finies les heures passées à éplucher les pages Asos et Zalando sans parvenir à trouver votre bonheur. Le Styliste est un chatbot Messenger qui interagit avec vous et vous assiste dans vos achats en ligne. Grâce à l'intelligence artificielle, il vous propose directement une sélection d'articles susceptibles de vous plaire et qui correspondent à votre budget.

Quand et comment vous est venue l'idée de créer cette application ?

Annaelle : Aujourd'hui, les gens achètent de plus en plus en ligne, notamment leurs vêtements et accessoires, mais il est parfois difficile de s'y retrouver parmi les milliers de produits et les centaines de sites. Cela peut décourager l'acheteur potentiel, qui finit dans la plupart des cas par abandonner. La mode étant l'une de mes passions, l'idée de créer un conseiller en ligne m'est alors apparue !

Samuel : Nous avions la volonté de simplifier la vie des gens et la technologie ouvre beaucoup de possibilités pour cela. Le procédé et la mise en place du chatbot ont été difficiles mais l'évolution de la technologie et l'utilisation d'une grande base de données nous ont permis de lancer Le Styliste et d'apporter une aide réelle et précise aux utilisateurs.

Quel est votre parcours ?

Annaelle : Je suis rentrée en 2012 à Dauphine en DEGEAD CEJ avant de me spécialiser en licence de gestion. J'ai d'ailleurs été Présidente de la Plume et le premier article que j'ai rédigé portait également sur une start-up ! J'ai effectué un master de marketing en stratégie et business du développement. C'est là que j'ai rencontré mon associé, Samuel Sadoun, avec qui je me suis tout de suite entendue !

Samuel : J'ai d'abord obtenu ma licence d'économie spécialisée en finance à La Sorbonne avant de rejoindre Dauphine en master de marketing. J'ai travaillé deux ans en alternance chez School Lab, un incubateur de start-ups créé par BNP Paribas. Ces deux années ont été très enrichissantes, mais à cause de la charge de travail et le fait qu'Annaelle soit partie à l'étranger dans le cadre d'une année de césure, notre projet n'a vraiment commencé à prendre forme que depuis 2017.

En quoi vos études vous ont-elles aidées dans la réalisation de ce projet ?

Annaelle : Les hard skills que l'on a acquis en maths et en comptabilité ne se sont pas révélés très utiles. En revanche, les expériences professionnelles en alternance et le réseau que l'on s'est constitué durant nos années à Dauphine nous ont beaucoup aidés. L'engagement associatif s'est aussi montré très formateur. Par exemple, en tant que présidente de La Plume, j'ai pu apprendre à gérer plus de 30 personnes et diriger trois pôles différents !

Quelles difficultés avez-vous rencontré ?

Samuel : Chaque jour, il faut faire face à de nouvelles surprises et à des problèmes inattendus. Il est vital de rester lucide et d'apprendre à vivre avec les imprévus ! On n'est plus encadrés comme au lycée ou à Dauphine. Il faut savoir s'adapter et gérer ses émotions et sa vie personnelle. Il faut être prêt à travailler à toute heure de la journée, le week-end... A titre indicatif, nous faisons 65 heures par semaine. C'est beaucoup d'investissement et de montagnes russes émotionnelles, mais c'est le prix à payer pour être heureux et faire un métier qui nous passionne !

Pourquoi ne pas avoir utilisé l'incubateur de Dauphine ?

Annaelle : Le fait de rester à Dauphine était une solution confortable mais qui pouvait avoir un côté infantilisant dans le sens où l'on serait resté dans notre cercle familier. Être capable de sortir de sa zone de confort est essentiel dans l'auto-entreprenariat.

Samuel : Nous avons donc travaillé dans l'incubateur School Lab où nous avons découvert d'autres horizons et rencontré des personnes issues d'autres formations.

Comment se finance Le Styliste ?

Annaelle : Pour commencer, nous avons mis beaucoup de nos économies personnelles dans le projet. Pour s'agrandir, il a fallu réaliser une levée de fonds conséquente : 700 000 euros viennent d'être collectés, principalement auprès d'investisseurs privés et de la BPI. Le Styliste fonctionne aussi sur la base de partenariats avec des marques et des marketplaces comme Jack and Jones, Monoprix, Galeries Lafayette, The Kooples... Nous venons de signer Asos. Maintenant, certaines marques viennent d'elles-mêmes demander un partenariat !

Vos objectifs pour l'avenir ?

Samuel : Faire croitre Le Styliste : élargir le nombre d'utilisateurs et optimiser l'expérience avec de nouvelles fonctionnalités comme la reconnaissance d'image, pour être plus interactif dans les propositions. En France, Le Styliste est leader dans son domaine et compte aujourd'hui 20 000 utilisateurs.

Annaelle : Il existe près de 220 000 sites d'e-commerce. C'est un secteur porteur qui a un taux de croissance annuelle de plus de 10%, mais les gens ont du mal à passer à l'acte d'achat. En moyenne, un achat en ligne est l'aboutissement de 3 heures de recherche web. Les perspectives sont donc très larges pour Le Styliste. D'ailleurs, nous allons bientôt emménager dans de nouveaux locaux en plein cœur de Paris avec un équipe agrandie d'un nouveau membre. Nous sommes à présent 7 à travailler dans ce projet et nous avons de nouvelles idées tous les jours.

Alors, tentés par l'aventure entrepreneuriale ?

Interview réalisée par William Lee, DEGEAD 1, et Elisa Aidan, L3 Gestion

DOSSIER

La vérité à l'épreuve de la liberté d'expression

Il ne fait pas bon, actuellement, d'être journaliste. Entre l'assassinat de Jamal Khashoggi et la vague populiste actuelle dans le monde, la notion de liberté d'expression et la condition journalistique sont aujourd'hui dans une situation complexe.

Les libertés d'expression et de presse ont une part importante dans nos démocraties : une presse libre et indépendante permet d'opposer des opinions divergentes au pouvoir. La libre circulation de l'information permet au citoyen d'être plus éclairé et informé, ainsi il saurait mieux faire valoir ses droits et ses attentes. On le retrouve dans la devise du Washington Post « Democracy dies in darkness ». Le journalisme est cette puissante fonction qui consiste à aller recueillir, vérifier, commenter et diffuser des informations.

Post-vérité

Aujourd'hui, les populismes s'affirment. Ils ont en commun une tactique discursive précise : s'attaquer aux élites. Et parmi eux, les journalistes, ces « ennemis du peuple ». Les populistes attisent la haine envers la profession : ils tiennent le pouvoir, ils sont aux mains des puissants, ils nous désinforment. Par conséquent, aux populistes de rétablir la vérité, leur vérité. Prenons l'exemple de Donald Trump. On observe que dans l'univers trumpien, l'usage de la liberté d'expression (la plus totale) permet de déformer la réalité des faits : c'est « l'ère de la post-vérité ». C'est-à-dire que l'on donne plus d'importance aux émotions et aux opinions qu'à la réalité. Cependant quel crédit accorder à la véracité des faits énoncés ? Qu'est-ce qui est le plus vrai entre le « fact-checking » journalistique et les « alternative facts » du monde trumpien ? C'est là que se tient **l'un des enjeux** de la liberté d'expression. Aujourd'hui, l'enjeu pour le journalisme est de rendre légitime la vérité, c'est-à-dire cette réalité où les faits sont vérifiables.

> « Notre liberté dépend de la liberté de la presse, et elle ne saurait être limitée sans être perdue »
>
> Thomas Jefferson

« You are fake news »

Quand le président Trump attaque les médias avec des « You are fake news » ou quand il insinue qu'ils sont les ennemis du peuple, il affronte directement la liberté de presse, donc la liberté d'expression. Le dessein populiste vise à faire que seule leur vérité s'impose. Une vérité biaisée en laquelle on ne peut plus avoir confiance. Alors, la liberté d'expression ne s'arrêterait-elle pas quand M. Trump refuse de répondre aux questions d'un journaliste car il ferait partie de ces « fake news media » ? On l'a bien vu dans les conférences de presse où Donald Trump fait taire ou ignore les questions de certains médias (CNN, The Washington Post, The New York Times...). Plusieurs faits notables ont marqué les esprits à l'instar de Jim Acosta, correspondant à la Maison-Blanche pour CNN, qui, après un échange houleux durant lequel le président a refusé de répondre à ses questions, s'est vu retiré son accréditation.

Quelques jours après le drame de Pittsburgh, le président Trump avait réagi sur Twitter en accusant la presse d'attiser une colère meurtrière : « There is great anger in our Country caused in part by inaccurate, and even fraudulent, reporting of the news ». Le même journaliste, Jim Acosta, rétorqua : « We are not the enemy of the people. I am not your enemy. You are not my enemy. ». Dans cet épisode, une part du discours du président étasunien est vrai. Effectivement, le journalisme a perdu de sa légitimité. Il est une part de l'establishment tant décrié par les populistes. Il prétendait être légitime auprès de toute la population, même celle qui ne se retrouvait pas dans ses opinions. Peu à peu, il est devenu cet «ennemi du peuple» dénoncé par M. Trump. Voilà pourquoi le journalisme s'est ressaisi et ne peut plus se permettre la moindre erreur. Les médias comme le New-York Times, le Washington Post ou CNN sont contraints d'aller toujours plus vérifier leurs sources et d'aller au-delà d'une vision centrée sur la Côte Est. Dorénavant, ce journalisme vérifie méticuleusement ses sources et apporte les faits, ceux qui amènent à la réalité.

La liberté d'expression peut tuer

La haine du journalisme se répand sur la planète. Dorénavant, le journalisme doit aussi se battre pour maintenir sa légitimité, si ce n'est la retrouver. Un des boucs émissaire pour les populismes, la presse doit sans cesse investiguer dans ce désert de la post-vérité. Et parfois, la recherche de la vérité tue. L'expression de la vérité ou de ses opinions peut tuer. En 2018, 57 journalistes ont été tués dans le monde. Le dernier s'appelait Jamal Khashoggi.

Julien ROBIN, M1 APRS

8H30 sur le quai des amphis

Halloween, mais où est donc passé ton doux silence de mort ?

Le 31 octobre dernier à la suite d'agressions contre les forces de l'ordre et d'actes de vandalisme, le premier ministre a fait déposer une plainte contre Aissa, l'auteur d'une publication sur Snapchat appelant à la « Purge » inspirée des films American Nightmare.

Ah, Halloween ! Quelle joie de voir ces bambins reconvertis en petits monstres envahir nos rues, quérir ici et là des bonbons et jeter des parpaings et de l'acide sur nos policiers. A l'origine du phénomène de la « Purge », Aissa, 19 ans, étudiant à Grenoble, explique son geste par une « mauvaise blague », ce qui n'a pas empêché le Ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, de déposer une plainte pour provocation au crime ou délit, non suivie d'effets. Voilà qui devrait apprendre à notre humoriste en herbe qu'on ne peut pas rire de tout avec tout le monde. C'est bien connu, les blagues sur la sécurité publique ne font pas vraiment rire les Ministres de l'Intérieur.

La contre-attaque d'Aissa

Notre joyeux fauteur de trouble entend à son tour porter plainte contre le Ministre de l'Intérieur, qui, dans un tweet du 29 octobre, estimait qu'« appeler à la « purge » contre nos policiers, c'est appeler au meurtre », ce qui, sans être tout à fait faux, relève de l'exagération. De fait, Aissa a appelé dans sa publication à « mêler » les forces de l'ordre au chaos ambiant, non à purger le pays de ses policiers, comme l'a fait entendre M. Castaner. C'est « cette réaction disproportionnée du Ministre de l'Intérieur » qui pousse le jeune homme à la contre-attaque juridique, affirme son avocat.

> « Les blagues sur la sécurité publique ne font pas vraiment rire les Ministres de l'Intérieur »

Deux manières discutables de faire parler de soi

Ainsi, nous voilà confrontés à deux navrantes utilisations de notre droit fondamental qu'est la liberté d'expression. D'une part, une drôlissime plaisanterie « pour faire le buzz », qui en dit long sur le niveau de bêtise que les individus sont prêts à atteindre pour faire parler d'eux, et sur la manière dont les réseaux sociaux permettent à ces messages de porter. D'autre part, une réponse à chaud infamante du Ministre de l'Intérieur et disons-le, peu utile. Que fait-il, si ce n'est déformer la réalité pour tenter de susciter la colère de l'électorat, et se montrer sous son meilleur jour : la définition même de démagogie.

Ce genre de réaction sans réelle valeur ajoutée, manipulant l'opinion en la prenant par les sentiments, est aujourd'hui trop courante dans le discours des hommes politiques.

Une prise de parole qui ne profite à personne

Finalement, aucun des partis ne semble bénéficier de la grande portée de leur parole. En effet, la futile intervention de M. Castaner, poursuivi en justice par un pseudo-délinquant de 19 ans, n'aide pas à asseoir sa crédibilité. Aissa ne subit pas moins les conséquences de sa publication, se voyant attaqué en justice pour ce qui n'aura été en définitive, qu'un *bad-buzz*.

Deux publications émergeant de la mer des réseaux sociaux

Ces publications très médiatisées comptent parmi les rares à qui l'on confère une importance médiatique, l'écrasante majorité des autres restant invisibles. Les messages électoralistes foisonnent sur Twitter, où ils sont parfois diffamatoires ou insultants. On pense bien sûr à Donald Trump, mais aussi Matteo Salvini, Jair Bolsonaro et bien d'autres. Par ailleurs, les messages appelant à la violence sur les réseaux sociaux sont légion : Twitter censure parfois les messages des utilisateurs en désactivant leur compte, même si toutefois cela reste encore trop rare, et trop lent, les messages ayant été retwittés. La liberté d'expression supérieure, l'anonymat et l'auditorat que confèrent nos nouvelles technologies d'information semblent donc permettre un plus ample laxisme sur ce qu'il est possible de dire, aussi devrions-nous dans la mer des réseaux sociaux être attentifs autant à ce que nous lisons qu'à ce que nous écrivons.

Léo Dietsch, DEGEAD 1

Dauphine, l'université choisit

Il fut un temps où le slogan de Dauphine était « l'université choisie ». Nous nous sommes permis d'en rectifier la conjugaison.

Avec un processus de sélection toujours plus exigeant et des frais de scolarité croissants, Dauphine revendique une formule alternative, entre école de commerce et université publique. Mais la place qui est faite aux étudiants est-elle à la hauteur de cette ambition ? Cette grande école, qui se veut élitiste, donne-t-elle la parole et les moyens de s'exprimer aux étudiants, notamment sur ce qui est au cœur de sa raison d'être : l'enseignement ?

L'université « choisie » par les étudiants est-elle celle qui dialogue avec eux ? Ce n'est pas leur avis : 80% des étudiants considèrent qu'ils ne seront pas écoutés en cas de revendications. Selon eux, le premier responsable est l'administration : 87% des élèves considèrent qu'elle n'est pas à l'écoute.

Certains pourraient rétorquer, avec un certain cynisme, que ce qui motive les étudiants à choisir Dauphine, ce n'est pas tant les enseignements que la marque et le carnet d'adresse offert. Quand bien même ils auraient raison, cela ne doit pas conduire à délaisser la qualité de l'enseignement et surtout son adéquation avec les aspirations des étudiants. En effet, la perte de sens est une plaie pour l'image de l'établissement auprès des étudiants : tout comme les « bullshit jobs » nous aliènent, les cours que nous pourrons désigner comme les « bullshit courses » passés sur Facebook à écouter un vacataire lire des slides sans intérêt afin de nous préparer à un QCM, alourdissent notre charge mentale et nous épuisent sans nous stimuler. Qui n'a jamais eu de conversation concernant la ringardise d'une théorie économique, ou sur la qualité d'un cours de langue, sans parler de la pertinence de l'UE sobrement intitulée « Trajectoires » ?

> « 87% des élèves considèrent que l'administration n'est pas à l'écoute »

Notre sondage illustre ce manque d'écoute puisque 96% des élèves estiment qu'ils sont légitimes à donner leur avis sur la pédagogie et le contenu des cours tandis qu'ils sont 83% à penser ne pas pouvoir le faire. Dire que Dauphine ne se prête pas facilement à la critique est un euphémisme. Alors que les exigences envers les étudiants augmentent (notes éliminatoires, sélection en master...), peut-on dire que Dauphine augmente les exigences qu'elle a envers elle-même ? Bien entendu, les étudiants n'ont pas vocation à écrire les programmes et à contrôler toutes les décisions prises par l'université, mais un minimum de dialogue ne serait que positif. D'autant que l'augmentation des frais d'inscription transforme malgré eux les étudiants en client de l'éducation, clients qui ont le droit de demander des comptes lorsqu'on leur facture plusieurs milliers d'euros par an.

Penses-tu que les étudiants devraient pouvoir donner leur avis sur la pédagogie et le contenu des cours?

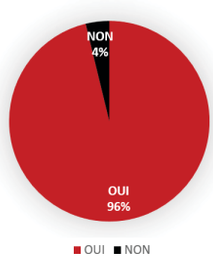

Nous vous proposons, en exemple, notre avis construit sur un enseignement – l'occasion pour nous de lancer un pavé (de sel) dans la marre : l'économie.

L'enseignement en économie est un cas particulièrement frappant : vous entendrez beaucoup parler d'optimisation et de modèles, sans jamais être introduit sérieusement à Friedmann, Pareto et autres. Vous voilà faits vils singes savants, optimisez vos TMS pour avoir plus de 6/20 et basta ! Pendant que vous résolviez vos lagrangiens, qui au passage ne servent à rien si ce n'est faire des maths pour faire des maths, vous a-t-on instruit des débats autour de la théorie de la valeur ? La comptabilité nationale ? Le monétarisme ? Le capitalisme ? Qui, à l'issue de son DEGEAD, peut parler d'Adam Smith, de Lucas, de Keynes ou de Thomas Piketty sans bégayer ? Pas de panique, vous êtes parmi l'élite, et vous êtes sûrement très fort en résolution de modèles !

Penses-tu être écouté en cas de revendications ?

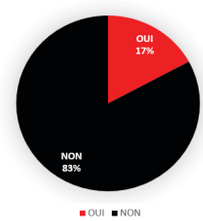

Au début de cet article, nous nous demandions si Dauphine donnait les moyens de s'exprimer à ses étudiants alors même qu'ils ont intégré une école qui se voulait choisie. Ne pas pouvoir discuter du contenu ou de la pédagogie des cours est dommageable, car ce sont avant tout les étudiants eux-mêmes qui diffusent et transmettent la réputation de l'établissement. À ce titre, ils devraient un peu plus avoir la possibilité de s'exprimer et d'être écoutés.

PS : loin de nous l'intention de faire un procès d'intention à l'administration, et plus particulièrement à la vie étudiante dont nous recevons de gracieuses subventions... mais nous tenons à rappeler que nous exerçons dans ce journal l'esprit critique qui fait la fierté de nos enseignants, dut-il se tourner vers Dauphine.

Paul Chevret, M1 AID et
Louis Fonteneau, M1 IOES – PSL

Affaire Jamal Khashoggi : plus qu'un meurtre commandité, une crise diplomatique

Depuis plusieurs semaines, mystères, dénis et incompréhensions autour de l'affaire Khashoggi rythment la vie politique au Moyen-Orient et à l'international. Au fur et à mesure que l'enquête avance, de nouveaux faits viennent compliquer cette simple disparition, aboutissant à une réelle crise diplomatique.

Que s'est-il vraiment passé ce 2 octobre dernier ?

Jamal Khashoggi disparaît mystérieusement alors qu'il se rend au consulat saoudien d'Istanbul pour une procédure administrative. Sa fiancée, qui l'attendait à l'extérieur du consulat, est la première à avertir la police. C'est alors qu'enquêtes et révélations se multiplient de la part des autorités turques et saoudiennes afin de déterminer les circonstances précises de cette disparition suspecte. Jour après jour, les investigations menées par les deux pays aboutissent à des contradictions. Tous les regards se tournent alors vers l'Arabie Saoudite et plusieurs questions se posent : pourquoi l'Arabie Saoudite aurait-elle agi contre un de ses citoyens ? Dans quel intérêt ? Afin de comprendre les réponses à ces interrogations, il nous faut s'intéresser au profil de ce saoudien, né à Médine en 1958.

> « Jamal Khashoggi n'hésitait pas à critiquer la politique menée par le prince héritier d'Arabie Saoudite, Mohammed Ben Salman »

Qui est Jamal Khashoggi ?

Exilé aux États-Unis depuis l'été 2017, il écrivait régulièrement des articles sur l'Arabie Saoudite dans le Washington Post, et n'hésitait pas à critiquer la politique menée par le prince héritier d'Arabie Saoudite, Mohammed Ben Salman (dit MBS). Pourtant, depuis qu'il a succédé à son père en 2015, ce dernier a peu à peu gagné la considération des pays occidentaux en apportant une politique nouvelle et moderne dans ce pays ultra-conservateur. Les réformes transformatrices du pays telles que l'autorisation de la conduite pour les femmes ou encore le projet d'une politique post-pétrole contrastent cependant avec d'autres initiatives critiquables que met en avant Jamal Khashoggi. Révélant les revers de sa diplomatie, il n'hésite pas à s'en indigner ouvertement devant la presse ou encore lors d'interviews. Il avait notamment confié à la BBC le 29 septembre dernier : « *je ne pense pas rentrer un jour chez moi. Quand j'apprends l'arrestation d'un ami qui n'a rien fait pour mériter une telle arrestation, j'ai le sentiment que je ne devrais pas y retourner* ».

Deux manifestants revendiquant le soutien de l'Angleterre et des États-Unis dans le rôle joué par l'Arabie saoudite face au Yémen.

À cette méfiance pour la politique menée dans son pays natal, il ajoute une remise en question du rôle du prince. Dans son dernier articlé publié au Washington Post, il s'adresse directement à MBS et l'implore de mettre fin à la « cruelle » guerre du Yémen à laquelle participe l'Arabie Saoudite en envoyant soldats et armes de guerre.

Contrairement à ses compatriotes saoudiens qui voient en cette guerre le moyen d'affirmer la puissance du royaume (et notamment de contrer l'expansion iranienne), **J. Khashoggi dénonce un enlisement du conflit et l'apparition de la famine et de la misère au Yémen qu'encouragerait l'Arabie Saoudite par son active participation**.

> « Sous la pression internationale, le 25 octobre, l'Arabie Saoudite confirme le meurtre prémédité du journaliste exilé »

C'est par ces éléments que la disparition du journaliste exilé paraît douteuse et met un point d'arrêt à l'ascension fulgurante de MBS : alors que J. Khashoggi s'opposait ouvertement à la politique menée dans son pays d'origine, MBS pourrait-il être intervenu afin de faire taire les critiques ?

De quelle manière aurait agi l'Arabie Saoudite ?

Niant tout d'abord la mort du journaliste en affirmant qu'il a bien quitté le consulat en empruntant une sortie arrière, l'Arabie Saoudite admet finalement sa mort au sein-même du bâtiment administratif dix-sept jours après sa disparition et non sans contradictions. Les autorités reviennent en effet plusieurs fois sur la version des faits, souhaitant protéger l'image de leur pays et niant leur implication.

Ainsi, huit jours après sa disparition, l'État saoudien affirme que le pays n'est pas responsable de la mort du journaliste et qu'un règlement de compte au sein du consulat aurait éclaté entre plusieurs individus et aurait conduit à cette issue fatale : « *les individus qui ont fait cela l'ont fait en dehors du champ de leurs responsabilités. Il est évident qu'une erreur monumentale a été faite qui a été aggravée par la tentative de la cacher* » (propos recueillis lors d'une conférence de presse d'un collaborateur de MBS).

Parallèlement à ces révélations, les autorités turques, s'intéressant aux vidéos de surveillance et aux différentes personnes présentes ce jour-là au consulat, discernent un véritable réseau commandé par l'Arabie Saoudite. Pouvant être à l'origine de cette disparition suspecte, le caractère de l'affaire est modifié : **il ne s'agirait plus d'un simple accident mais d'un réel meurtre commandité par les hautes fonctions saoudiennes**.

Cette évolution-clé dans l'affaire amène l'intervention des pays occidentaux sur le sujet. Ainsi, l'Angleterre, les États-Unis ou encore la France condamnent et menacent l'Arabie Saoudite de sanctions. La Turquie, quant à elle, appuie le fait que J. Khashoggi aurait bel et bien été tué volontairement par l'administration saoudienne. Erdogan l'affirme notamment lors d'une prise de parole officielle : « *nous avons de fortes indications qui montrent que ce meurtre ne résulte pas d'un incident mais plutôt d'une opération planifiée* ». Le parquet turc ajoute par ailleurs quelques jours plus tard que le journaliste aurait été « *étranglé puis démembré* » avant qu'on ne se débarrasse de son corps. Finalement, sous la pression internationale, le 25 octobre, l'Arabie Saoudite confirme le meurtre prémédité du journaliste exilé sans pour autant donner de raisons à un tel acte.

Quelles conséquences pour l'Arabie Saoudite et dans les relations internationales ?

Si les médias internationaux se sont tant intéressés à cette affaire, c'est avant tout pour son caractère choquant et barbare à une heure où les luttes pour la paix et la démocratie rythment les relations internationales. J. Khashoggi était un journaliste engagé pour son pays, luttant pour aider à réduire les atrocités commises encore aujourd'hui dans le monde et plus particulièrement au Moyen-Orient. Le conflit syrien, les tensions entre Israël et Palestine mais également entre les « Grands » de la Péninsule arabique, l'Iran et l'Arabie Saoudite, traduisent la complexité politique et idéologique du Proche-Orient et sont en quelque sorte les causes de cet homicide. J. Khashoggi a été assassiné, parce qu'il tentait de faire évoluer ces situations paralysées.

L'Arabie Saoudite connaîtra néanmoins dans le futur proche une condamnation stricte pour cette affaire. Sans forcément être sanctionnée par le droit international, **cet événement a ébranlé la confiance en ce pays et en la politique de MBS qui paraissait pourtant pleine de promesses** en apportant renouveau et modernité au vieux royaume.

L'exemple le plus criant de ce déclin concerne la répercussion de cette affaire sur le fameux projet porté par MBS depuis son arrivée au pouvoir, le projet Vision 2030. Celui-ci prônait de diversifier l'économie saoudienne grâce à une politique post-pétrolière, notamment en développant le tourisme. Outre cette mesure, il envisageait également de développer l'innovation ainsi que de favoriser à nouveau l'expansion des droits de la femme saoudienne. Cependant, de nombreuses interrogations se posent désormais face à la crédibilité de ces mesures. L'Arabie Saoudite peut s'attendre à voir les investissements de ses partenaires financiers diminuer.

L'Arabie Saoudite serait ainsi sur le long terme potentiellement victime de sa propre diplomatie. L'affaire Khashoggi relève donc d'un meurtre d'Etat, mais elle affecte finalement la diplomatie mondiale, constitue un traumatisme international et impacte les économies locales.

Emma Garnaud,
DEGEAD 1

Mohamed Ben Salman (MBS), prince héritier d'Arabie saoudite depuis juin 2017.

DÉBAT

Déjà tous condamnés ?

Tout le monde ne cesse de le répéter, la planète va mal. La déforestation de la forêt amazonienne, poumon de la Terre, la disparition des espèces à l'état naturel, la fonte des glaces liée au réchauffement climatique... Les signes alarmants d'une situation déjà bien catastrophique se multiplient sans cesse.

L'avis des scientifiques

Les scientifiques sont formels : si tous les habitants de la planète vivaient comme les Américains, il faudrait 7,5 planètes pour nourrir l'ensemble de l'humanité. Le problème, au-delà de la surpopulation, résiderait avant tout dans nos modes de consommation. Le tout-plastique, l'import-export de produits exotiques ou encore l'usage de pesticides sont devenus des actes habituels et pourtant extrêmement nocifs pour la planète.

En 2017, 15 000 scientifiques de 184 pays différents ont signé un appel contre la dégradation de l'environnement à partir de l'analyse de plusieurs témoins de l'état de la planète, comme la pollution de l'eau douce, la pêche ou la surpopulation. Depuis les années 90, le « jour de dépassement » de la Terre survient chaque année plus tôt. L'humanité vit ainsi à crédit depuis le 1er août 2018. En 7 mois, nous avons pêché plus de poissons, abattu plus d'arbres et récolté plus que ce que la nature peut nous fournir en une année. Nous avons émis plus de carbone que ce que les océans et les forêts sont en mesure d'absorber.

L'hypothèse la plus optimiste veut que la planète se soit réchauffée d'un peu moins de 2°C en 2100, entraînant une hausse du niveau des océans de près de 15 centimètres. Si ces événements peuvent sembler anodins, leurs conséquences sont dramatiques. La fonte des glaces correspond à la disparition de l'habitat naturel de centaines d'espèces. De même, la montée des eaux réduit la surface terrestre, poussant des milliers d'insulaires à émigrer vers les terres centrales. En 2014, les scientifiques estimaient qu'il faudrait réduire la production de gaz à effet de serre d'au moins 70 % pour voir un effet notable sur la planète. Or, ce chiffre n'a pas encore été atteint.

Si la communauté scientifique constate l'imminence du réchauffement climatique, elle ne propose pas forcément de solutions. On pourrait lui reprocher de dénoncer sans prendre parti, mais finalement, lancer l'alerte est déjà un geste significatif.

> « Nous espérons que les gouvernements pourront tout réparer, même nos erreurs écologiques »

Initiatives citoyennes

Peu à peu, la population semble prendre conscience et s'alarmer de ces problèmes. En France, on a vu apparaître de nombreuses initiatives destinées à sauver la planète. La généralisation du tri sélectif, le mode de consommation « zéro-déchets », la mise en avant du bio et du local, ou encore la présence des composts partagés, sont des signes qui prouvent qu'il y a une volonté de changer les modes de consommation pointés du doigt par les scientifiques.

Par l'intermédiaire du mouvement **végan**, par exemple, l'idée que réduire sa consommation de viande est un coup de pouce pour la planète est maintenant ancrée dans les esprits. Certaines actions moins radicales sont également entreprises : ressortir les vélos au lieu de la voiture, privilégier les transports en commun et le covoiturage,

acheter bio et local pour éviter les pollutions liées au transport et aux pesticides…

Bien souvent, **ces initiatives citoyennes naissent et prennent de l'ampleur grâce aux réseaux sociaux ou grâce au soutien de personnalités.** Chacun, à son échelle, peut y mettre du sien. Des gestes aussi insignifiants qu'éteindre la lumière en sortant d'une pièce ou trier le carton sont à présent devenus des réflexes de « citoyen écoresponsable ».

> « Si tous les humains consommaient comme un Américain, il faudrait 7,5 planètes pour trouver les ressources suffisantes »

Mais l'action individuelle peut-elle avoir un impact à grande échelle ? Pour les plus pessimistes, ces petits gestes du quotidien n'auront aucun impact tant qu'ils ne seront pas suivis par une part beaucoup plus importante de la population. Pour d'autres, cela n'est pas suffisant. Il faudrait pousser beaucoup plus loin.

À côté de ces nouveaux écolo-bobos-gauchistes, d'autres continuent de rouler fièrement à bord de leur véhicule diesel et de manger de la viande matin, midi et soir. Peu leur importent les analyses scientifiques sur l'impact nocif de leur mode de vie, pour la planète comme pour leur santé. Pour eux, s'opposer à cette « mode écolo », c'est une forme de rébellion.

Comment espérer, dans ce cas, voir un mouvement national émerger ?

Réaction politique

Notre système politique actuel nous pousse à espérer que les gouvernements répareront toutes nos erreurs, même écologiques. Il est vrai qu'ils disposent d'un certain pouvoir, à la fois économique, fiscal et social. Ils peuvent imposer de nouvelles lois qui, même si elles sont discutées, seront respectées. Ce pouvoir est un peu à double vitesse. Par exemple, saviez-vous que jeter votre mégot dans la rue vous expose à une amende ? Pourtant, aucun policier n'a jamais fait appliquer cette loi, car elle n'est pas encore suffisamment ancrée dans les esprits pour être efficiente.

Si ne pas trier ses déchets conduisait à une amende de 165 euros, vous le feriez, peut-être en rechignant, mais vous le feriez. Mais si le gouvernement vous obligeait à installer des panneaux solaires sur votre maison et à n'utiliser que l'énergie qu'ils produisent ? Ou s'il vous obligeait à ne consommer que des produits biologiques, supprimant de votre alimentation toute pizza surgelée ou MacDo pris sur le pouce entre midi et deux ?

Ces exemples sont encore assez légers mais vous constatez que ces lois, toutes aussi absurdes qu'elles puissent paraître, suppriment une partie de nos libertés. Peut-on vraiment réduire ces dernières sous couvert de protéger la planète ?

Une autre dimension à prendre en compte est toute la partie économique. Beaucoup n'ont pas les moyens de n'acheter que des produits bios (qui sont souvent plus chers que la moyenne). La classe moyenne, celle qui gagne 1600 € par mois, ne peut se permettre de faire certaines concessions s'il s'agit de nourrir sa famille et de pourvoir aux besoins essentiels.

De plus, les politiciens sont malheureusement peu nombreux à prendre la menace au sérieux. Il suffit de constater comment ont été traitées les propositions de l'ancien ministre de l'écologie, Nicolas Hulot, ou encore le scepticisme de Donald Trump qui assure, je cite, que « le réchauffement climatique est un complot des chinois ». Le plus souvent, l'accent est mis sur la rentabilité économique.

Le développement durable voudrait que l'on associe le développement économique et social avec la protection de l'environnement. Malheureusement, il est souvent difficile de concilier ces trois points. Si certaines alternatives sont apportées, comme les objets réutilisables (batterie, pailles et même coton tiges) et le développement des véhicules électriques, beaucoup ne sont pas encore suffisamment développées pour supplanter le commerce initial.

Le but de cet article n'est pas de trancher en faveur de la protection envers et contre tout de l'environnement. Défendre la position des gouvernements qui favorisent le développement économique est tout à fait légitime, notamment pour les pays en récession ou en crise et qui ne cherchent qu'à sortir leur population de la misère. Mais pour trouver la solution à nos problèmes de réchauffement climatique, il semblerait que ce n'est pas auprès des politiques que nous la trouverons.

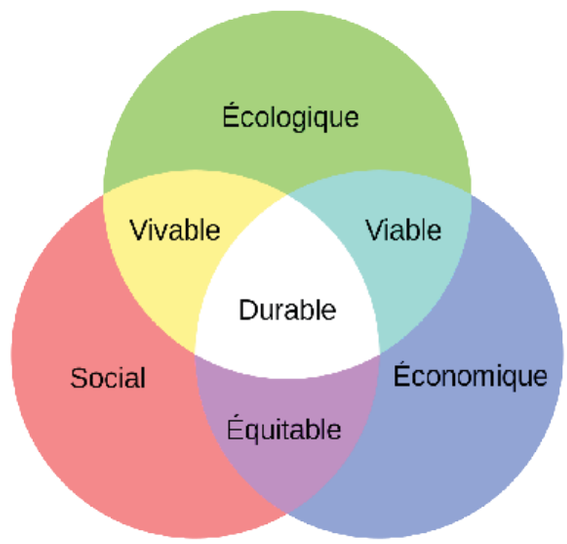

Et comment espérer, quand les pays économiquement développés ne prennent pas d'initiatives pour défendre la planète, que les autres pays suivent ? Aujourd'hui, les usines à charbon chinoises ne sont pas près de ralentir et Bolsonaro, le nouveau président du Brésil, prévoit de réduire la forêt amazonienne à l'état d'un gros tas de bûches. On pourrait leur en vouloir, mais ce serait facile et un peu hypocrite : nous, Européens, nous sommes construits de la même façon lors de la révolution industrielle… Si ces pays veulent rattraper leur « retard » de croissance, utiliser des méthodes peu conciliantes est le moyen le plus facile. Dans un espace mondialisé comme le nôtre, s'isoler ou ne pas tenter de concurrencer les autres est souvent synonyme de croissance ralentie et donc potentiellement de niveau de vie moins élevé pour la population – et, peut-être, de poches moins remplies pour le gouvernement…

Pourquoi vouloir à tout prix rester dans la course à la croissance ? Pourquoi toujours chercher à construire plus et à gagner plus au détriment de notre planète ? Ne peut-on pas concilier bien-être économique, social et écologique ?

J'ai conscience que ma position de Française issue de la classe moyenne me rend un peu idéaliste, mais je continue d'espérer que cette prise de conscience s'opère à une plus grande échelle, et finisse par surpasser l'idée que la croissance abusive lui est supérieure.

Romane Van Leeuwen, DEGEAD1

SPORT

Dis-moi combien tu mises, je te dirai qui tu es

Betclic, Winamax, ParionsSport, vous avez sûrement entendu parler d'au moins l'une de ces plateformes, qui rencontrent un franc succès aujourd'hui en matière de paris. Pourtant, ce phénomène n'a pris de l'ampleur que très dernièrement, les paris sportifs étant interdits en France jusqu'au 10 juin 2010, veille de l'ouverture de la Coupe du Monde de Football.

Les paris sportifs sont régulés par des autorités étatiques qui se chargent de vérifier si les clauses de protection des joueurs sont bien respectées, si les nouveaux bookmakers à entrer sur le marché remplissent certaines conditions et si la fraude ou le blanchiment d'argent sont bien écartés des principales activités.

En France, tout évènement sportif est prétexte à miser, en témoigne la dernière Coupe du monde en Russie en juin dernier, qui a généré des profits monstres pour les opérateurs de paris en ligne français. En effet, ces derniers ont pu réaliser 690 millions d'euros de chiffre d'affaires en l'espace d'un mois, générant ainsi plus de deux fois plus de revenus que lors de la précédente édition en 2014. Cette ascension fulgurante est également due au parcours exceptionnel des Bleus, qui a encouragé les Français à miser, puisque les parieurs français ont parié 180 millions d'euros sur les sept matchs de l'équipe nationale. Le football n'est cependant pas le seul sport visé par ces paris, d'autres activités étant également sujettes à des mises importantes, notamment lors des grandes compétitions telles que Roland Garros, la NBA, ou encore les différents GP de Formule 1.

> « Les Français ont parié 180 millions d'euros sur les Bleus lors de la Coupe du Monde 2018 »

Les bookmakers présents sur le marché surfent sur cette vague de popularité que rencontrent les paris sportifs en adoptant des stratégies séduisantes pour les joueurs, qu'ils soient habitués ou au contraire étrangers à ces méthodes de jeux. Les opérateurs s'associent ainsi à des influenceurs ou à des parieurs notoires pour attirer une nouvelle clientèle. Peut notamment être cité le nom de Mohamed Henni, figure de la scène médiatique en lien avec le monde du football, qui est régulièrement contacté par Betclic et autres opérateurs, pour promouvoir leurs offres et encourager les utilisateurs à s'inscrire sur leurs plateformes.

Ces outils demeurent tout de même controversés, malgré le prompt essor qu'ils connaissent : on n'arrive pas à leur faire totalement confiance. Plusieurs scandales ont émergé concernant ce business, suscitant une vive inquiétude vis-à-vis de l'opacité des procédures et de l'établissement des règles de fonctionnement des mises. Cet univers est également souvent associé à des pratiques calomnieuses, puisque les accusations de corruption et de trucage de match ont longtemps pullulé au-dessus de grands championnats de football en Asie ou en Europe de l'Est. La conséquence de cette méfiance est la discréditation des ligues et des sports, ainsi que la menace de l'intégrité sportive. Face à ces méthodes, certaines fédérations voire gouvernements ont décidé d'agir, comme le gouvernement albanais, qui a décidé qu'à partir du mois de janvier 2019 tous les bureaux de paris seraient clos. Cette décision est justifiée par la volonté de l'État de protéger la société albanaise des problèmes liés aux jeux et de lutter contre le crime organisé associé à ces derniers. Cet acte n'est cependant pas sans conséquences, il représente un manque à gagner pour les caisses de l'État, qui se voient retirer près de 54 millions d'euros, un réel impact pour le budget du pays.

Dans l'Hexagone, l'heure n'est pas à la répression mais à la multiplication des enseignes encourageant les paris, puisqu'il y a de plus en plus d'individus qui proposent leurs services aux utilisateurs, leur recommandant des côtes et des offres dépassant même celles des structures classiques.

Pour intégrer le marché, la recette est simple : il suffit d'une bonne maîtrise de l'informatique, une utilisation affutée des réseaux sociaux et un discours visant tous les types de joueurs. La grande difficulté avec ces plateformes, c'est qu'elles ne sont pas agréées et constituent bien souvent des chevaux de Troie pour des arnaques et fraudes. Il est donc nécessaire de s'en méfier ! Alors, apprentis parieurs, faites vos jeux !

Fatine Tahlil, DEGEAD 2

Le cinéma français : c'était mieux avant ?

De la Nouvelle Vague à aujourd'hui

Jean-Luc Godard, François Truffaut, Claude Chabrol, voilà bien des noms qui ont marqué l'histoire du cinéma français et qui ont laissé une empreinte immuable au cours du célèbre courant cinéaste de la fin des années 1950 en France : La Nouvelle Vague. Anticonformistes, avides de renouvellement et de modernité au sein du 7ème art trop conservateur et réglementé à leur goût, ces cinéastes contemporains ont suscité bien des controverses mais aussi bien des surprises.

Qu'est-ce que La Nouvelle Vague ?

Cette expression empruntée à Françoise Giroud qui titrait dans l'Express, à propos de la jeu-nesse française, « *la nouvelle vague arrive* », s'est fixée sur une bande de nouveaux cinéastes souhaitant dépoussiérer une industrie ronronnante. Le phénomène marque son coup d'envoi en 1959 : face à l'essoufflement du modèle des films à « vedettes » dont Gabin et Fernandel de-meurent les têtes d'affiche, une jeune génération de cinéphiles formée sur le tas, à l'école des Cahiers du cinéma (revue cinématographique crée en 1951), ouvre la voie à plusieurs films révolutionnaires. Pour en citer quelques-uns, nous pouvons mentionner *Le beau Serge* (1959), de Claude Chabrol, *Les Quatre Cents coups* de François Truffaut (1959), ou même *À bout de souffle*, de Jean-Luc Godard (1960).

Un changement spectaculaire s'opère alors derrière la caméra, où un groupe de jeunes cinéastes déterminés se débat pour renverser les codes classiques du 7ème art comme la France le con-naissait à cette époque. C'est la fin pour les studios : on tourne maintenant dehors, dans un vrai décor, sans beaucoup de moyens matériels. On prône l'authenticité, l'originalité, la vivacité, on sort de la zone de confort dans laquelle le cinéma français s'était terré. Les moyens financiers sont minces, mais ne freinent pas les objectifs ambitieux de ces jeunes talents en devenir. Les scénarios se démarquent par leur contenu innovant : à présent, ils s'attardent sur des évène-ments de la vie quotidienne et abandonnent les grandes histoires. Mais ils cherchent également à intégrer davantage le spectateur au film, en le poussant à s'interroger sur lui-même et sur ce qu'il voit : il devient lui-même un acteur de ce qu'il regarde. Quant aux personnages du film, ils sont l'expression même du réalisateur et de ses idées : insolents, comiques, arrogants, décalés, indisciplinés... Le célèbre Jean-Paul Belmondo en est un parfait exemple, notamment dans le film *À bout de souffle* réalisé par Jean-Luc Godard, dans lequel il interprète un jeune voyou insolent du nom de Michel Poiccard, qui demeure l'incarnation parfaite de ce mouvement révo-lutionnaire artistique.

De la fin de la Nouvelle Vague à nos jours

À partir de 1961, La Nouvelle Vague s'essouffle et perd de sa popularité au sein du grand public. Elle a néanmoins complètement révolutionné le cinéma français, qui ne sera pas moins aimé des spectateurs. À titre d'exemple, cette époque sera aussi celle du Cap et d'Épée, avec notamment *Fanfan La Tulipe* en 1952. Puis du cinéma humoristique, marqué, par exemple, par de nombreux films tournés avec le célèbre Louis de Funès, tel que L*es Aventures de Rabbi Jacob* en 1973.

Cependant, à partir des années 1970, le cinéma français connaît une crise avec l'arrivée de la télévision. La population va préférer progressivement le petit écran au détriment des salles de cinéma. Le 7ème art va petit à petit perdre de son attrait, jusqu'à toucher le fond en 1992, date à laquelle il ne comptera que 116 millions d'entrées. Heureusement, il fallut peu de temps pour que le cinéma français reprenne du poil de la bête, et remplisse de nouveaux ses salles, grâce à de nombreux succès tel que *Les Visiteurs* en 1993, avec Valérie Lemercier, Jean Reno et Christian Clavier.

Une mauvaise saison estivale pour le Cinéma français

Mais qu'en est-il pour le cinéma français aujourd'hui ? Le cinéma français a connu des jours meilleurs. Cet été fut le pire pour le 7ème art depuis 2008, avec seulement un peu moins de 30 millions d'entrées et une affluence en baisse d'environ 20% par rapport à l'été 2017 d'après les chiffres de CBO Box Offices. Il est clair que le cinéma français ne fait plus le poids face aux blockbusters américains, et ça dans tous les genres cinématographiques ! Mais au-delà d'un problème qualitatif, ne pouvons-nous pas trouver la source du problème chez les specta-teurs eux-mêmes ?

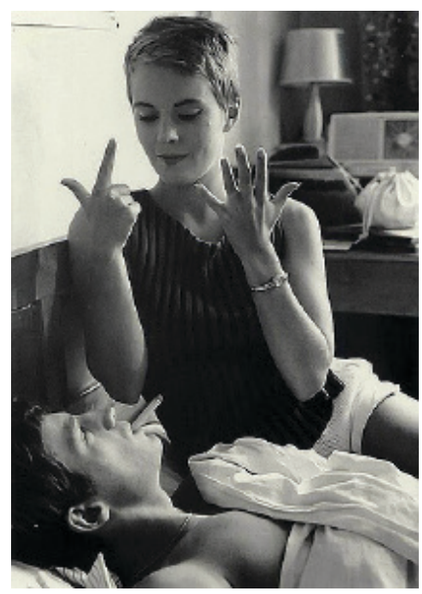

De plus, le cinéma est-il mis en valeur autant qu'il l'était par le passé ? Malheureuse-ment, l'ère n'est plus celle des salles de cinéma selon moi, et c'est bien dommage, mais plutôt celle des séries de type *Netflix*, qui suffisent à la plupart d'entre nous, et nous incitent davantage à nous installer confortablement sur notre canapé plutôt que de nous rendre dans la salle de cinéma la plus proche... Le cinéma français aurait-il besoin de renouveau ?

Mélissandre ARCHIMBAUD, DEGEAD 1

TALK & SHOP

Scanne le QR Code dans tes contacts sur Messenger 👇

lestyliste.com

Start-up Made By ✌ Dauphinois

LE STYLISTE